

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 21 mars 2019 à 18h30,****A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 16 <sup>ème</sup> délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
10	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Georges BUISSON
12	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
13	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
14	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 3 <sup>ème</sup> délibération
15	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Départ après la 1 <sup>ère</sup> délibération
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
24	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
27	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Départ après la 34 <sup>ème</sup> délibération
32	MERY	T	Eudes BOUVIER	
33	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
34	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
35	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
36	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
44	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
45	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
46	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	



26 communes présentes

**Absents excusés :**

BRISON SAINT INNOCENT

Florence DUNOYER

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND

Charles-Adrien LOUIS

Laurent LAVAISSIERE

Olivier VERDENAL

Christophe PIRAT

Véronique MERMOUD

Thibaut DERRIEN

Hanane MAJID

Julie ECALARD

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Matilde HABOUZIT

Alicia CHARDON

Eline QUAY-THEVENON

Noemie BOURGADEAU

Pugny-Chatenod

Bureau d'études B&L Evolution

Directeur Général Adjoint des services

Directeur financier

Directeur des services à la population

Directrice du pôle Aménagement

Chargé de mission PCAET

Responsable Habitat – Politique de la Ville

Responsable Communication et Relations Publiques

Responsable juridique/Assemblées

Pilotage de la Performance

Contrôleuse de gestion

Assistante de direction

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14 mars 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 48 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 48 présents, et 51 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 41 Année : 2019

Exécutoire le : 20 MARS 2019

Affichée le : 20 MARS 2019

Visée le : 20 MARS 2019

### POLITIQUE DE LA VILLE

#### Contrat de ville – crédits spécifiques - Programmation 2019

Monsieur le Président rappelle que la politique de la ville, compétence obligatoire de Grand Lac, communauté d'agglomération, s'exerce dans le cadre d'un contrat de ville cosigné avec l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la commune d'Aix-les-Bains, les bailleurs et d'autres partenaires.

Le contrat de ville de Grand Lac 2015 – 2020 a retenu Marlioz comme quartier prioritaire et Sierroz-Franklin et Liberté comme quartiers « en veille active ». Il préconise par ailleurs une attention pour les publics qui présentent des situations relevant de la solidarité territoriale.

Le contrat de ville a défini les grandes orientations prioritaires suivantes :

- Soutien à la création d'entreprise, aux dispositifs d'insertion, d'information et d'accès à l'emploi,
- Renforcement du lien social, citoyenneté, accès au droit, à la prévention de la délinquance et à la sécurité,
- Amélioration de l'habitat et du cadre de vie,
- Attention portée aux axes transversaux suivants : la mobilité, la jeunesse, la lutte contre les discriminations, les enjeux du numérique

Le contrat de ville de Grand Lac 2015 – 2020 repose sur une programmation qui mobilise en priorité l'ensemble des crédits de droit commun des partenaires du contrat, et de façon complémentaire, des crédits spécifiques pour soutenir les actions retenues à l'issue d'un appel à projets annuel, après avis du comité de pilotage du contrat de ville.

**Concernant les crédits spécifiques**, le budget disponible pour l'appel à projet 2019 s'élève à **45 000€**.

Après avoir recueilli les avis du comité de pilotage du contrat de ville réuni le 04 mars 2019 pour les projets reçus, Monsieur le Président propose de soutenir les actions suivantes :

Programmation – Contrats de ville 2019			
Pilier concerné	Porteurs de projet	Projets soutenus	€
Développement économique - Emploi	Association Départementale Développement et Coordination des Actions auprès des Etrangers de Savoie (ADDCAES)	Accompagnement formatif des femmes vers l'emploi	2 000 €
	Mission Locale Jeunes	Fond mobilité Insérer autrement	2 000 € 1 200 €
	Sauvegarde	Chantier permanent	6 000 €
Cohésion Sociale	Association Aix Football Club	Création de lien social entre l'Association Aix Football Club et les partenaires sociaux et économiques à destination de public en difficulté.	7 500 €

	Hélice	Lutte contre le décrochage scolaire en appui sur les valeurs de la République	2 000 €
	CCAS d'Aix-les-Bains	Programme de réussite éducative mis en œuvre pour les enfants de 4 à 16 ans (suivis individuels)	8 000€
	Espace de vie sociale	Soutien aux actions du conseil citoyen	3 000 €
		Espace numérique	2 500 €
		Mise en place d'activités et de pratiques collectives	1 500 €
		Sorties collectives familles	1 500 €
		Développement d'un lieu de ressource, d'échange et d'information	1 000 €
	Ville d'Aix-les-Bains	Permis citoyen	1 500 €
		Sorties culturelles : « Tous au théâtre ! »	1 000 €
		Activités culturelles et nature : « En vacances comme des grands ! »	1 500 €
	Association Sportive et Culturelle de Marlioz	Sport pour tous à Marlioz	1 000 €
Habitat – cadre de vie	Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)	Tenue d'une permanence mensuelle délocalisée sur Marlioz	1 800 €
<b>Total</b>			<b>45 000 €</b>

Pour information, le bilan des actions des porteurs de projet ayant obtenues une subvention en 2018 est annexée à la présente délibération.

Les crédits correspondants à ces subventions sont inscrits au budget principal 2019, service 115

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions et tous les actes nécessaires à leur exécution,
- APPROUVE le versement des subventions précitées et le financement des participations visées aux conventions.

Aix-les-Bains, le 21 mars 2019

Le Président,  
Dominique DORD

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délégués en exercice : 70</li> <li>- Présents : 45</li> <li>- Votants : 48</li> <li>- Pour : 48</li> <li>- Contre : 0</li> <li>- Abstentions : 0</li> <li>- Blancs : 0</li> </ul>
--

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# Bilan des actions financées dans le cadre de l'appel à projet 2018

## ▶ Aix football club : bilan 2018

### Passerelle vers l'emploi

Bilan : 150 bénéficiaires de 16 ans à l'âge adulte.

- mise en relation de jeunes du club ayant des difficultés (sociales, éducatives, professionnelles, de santé) avec les intervenants du territoire ( PRE, MLJ, Pôle Emploi, Services sociaux, Sauvegarde, E2C, collège garibaldi – classe foot)

➤ des parents également intéressés : intérêt pour le dispositif de réussite éducative, par les chantiers éducatifs de la Sauvegarde

### Rappel financement 2018:

- Grand Lac : 7 500 €
- CGET: 1 500 €

## PRE 4/16 ans et PRE 16/18 ans- Bilan 2018

- PRE 4 - 16 ans
  - ✓ 159 bénéficiaires de 6 à 15 ans dont 59 filles
  - ✓ 65 issus des QVA et du QPV
  - ✓ 30 familles ont participé à un goûter organisé en juin 2018
  
- PRE 16 – 18 ans
  - ✓ 19 parcours contractualisés en 2018
  - ✓ 52 % de garçons
  - ✓ 17% de jeunes déscolarisés
  
- Pour l'ensemble des jeunes déscolarisés ayant contractualisé en 2017/2018
  - ✓ 79 % ont poursuivi leur scolarité (passage en classe supérieure, obtention du diplôme ou changement d'orientation réussi)

### Rappel financement 2018 pour 4/16:

- CGET: 40 000 €
- Grand Lac : 8 000 €
- Département : 10 000 €
- CCAS : 10 602 €
- CAF : 7 500 €

### Rappel financement 2018 pour 16/18:

- Région : 17 500 €



## Conseil citoyen : Bilan 2018

- **6 réunions avec partenaires** conviés ( mars / décembre) : des techniciens de Grand Lac, de la Ville, l'agence éco mobilité, le CAUE 73, la fédération des centres sociaux
- **participation du Conseil Citoyen à 5 Manifestations**
  - 10/02 : forum des associations - Salle Ste Bernadette afin de faire découvrir le tissu associatif du quartier aux habitants
  - 6 et 7/03 : rencontres nationales de la participation à Lille
  - 7/09 : organisation de la fête des saveurs (300 participants)
  - 15/10 : participation à la rentrée citoyenne d'Albertville
  - 16/11 : participation journée d'échange avec les conseillers citoyens formés à l'école de renouvellement urbain

### Rappel financement 2018:

- CGET: 1 500 €
- Grand lac : 2 500 €



## ► Sauvegarde - Bilan 2018

- ☐ L'action « chantiers permanents » a permis à 32 jeunes (dont 16 filles) de participer à un chantier éducatif, vivre une première expérience professionnelle et renforcer leur estime de soi.
  - 22 de bénéficiaires étaient issus des quartiers en politique de la ville.
  - Mise en place de chantier sur 8 semaines pendant la période estivale ( 1er juillet au 31 août)
  - Jeunes valorisés dans l'espace public au travers des travaux réalisés  
Action correspondant à un véritable besoin des jeunes
- ☐ Deux principaux prescripteurs de chantiers : l'OPAC et Grand Lac.

### Rappel financement 2018:

- CGET: 1 000 €
- Grand lac : 6 000 €

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Politique de la ville - Contrat de ville - crédits spécifiques - Programmation 2019

---

**Date de transmission de l'acte :** 28/03/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 28/03/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2824 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190321-d2824-DE

---

**Date de décision :** 21/03/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.5. Politique de la ville-habitat-logement